



Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez

101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0

Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833

Courrier électronique : info@munsar.ca Site web : www.munsar.ca

Aux citoyennes et citoyens de la susdite Municipalité

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT 950-2023

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉ, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT AU CODE MUNICIPAL, QUE :

LORS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 11 JUILLET 2023, LE CONSEIL A ADOPTÉ LE RÈGLEMENT NUMÉRO 950-2023 ENCADRANT LE DROIT DE PRÉEMPTION SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT PRÉVOIT LES MODALITÉS DE L'EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION DE LA MUNICIPALITÉ

LE RÈGLEMENT NUMÉRO 950-2023 ENTRE EN VIGUEUR LE 14 JUILLET 2023, DATE DE LA PUBLICATION DU PRÉSENT AVIS.

CE RÈGLEMENT PEUT ÊTRE CONSULTÉ AU BUREAU MUNICIPAL AUX HEURES NORMALES D'OUVERTURE.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS.

ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

**CERTIFICAT DE PUBLICATION
(RÈGLEMENT NUMÉRO 950-2023)**

JE, SOUSSIGNÉE, ANICK BEAUVAIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CERTIFIE SOUS MON SERMENT D'OFFICE QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CI-ANNEXÉ EN L'AFFICHANT EN TROIS (3) EXEMPLAIRES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL AINSI QUE SUR LE SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ LE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS.

**EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT À
SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE QUATORZIÈME JOUR DU MOIS
DE MAI DEUX MILLE VINGT-TROIS.**



ANICK BEAUVAIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE